

29 août 2014- n° 04
140080

**VENTE DU BATIMENT RUE CARBONNAR A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA HAUTE-MEURTHE**

Le dossier étant complet et l'estimation de France Domaine étant réalisée, il convient de procéder à la vente du bâtiment rue Carbonnar, occupé par la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe.

Vu l'estimation de France Domaine en date du 24 janvier 2014,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE SON ACCORD pour la vente du bâtiment à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute-Meurthe pour un montant de 500 000 €, les frais étant à la charge de l'acquéreur ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes correspondants et tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 29 août 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 33

Procuration 1

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (*procuration à Jean-Paul BESOMBES jusqu'au point n° 17*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (*procuration à Claude KIENER à partir du point n° 3*), Johann RUH, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI

Excusé et a donné procuration :

Issam BENOuada

à Françoise LEGRAND

Absente :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
